



VIOLENCES DOMESTIQUES ET GESTION DES MENACES

**2^{ème} journée du réseau valaisan contre
les violences domestiques – 2015**

26 mars 2015

**Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB),
Chemin de l'Institut 18, 1967 Bramois (Sion)**

Au cours de cette 2^{ème} journée du réseau valaisan contre les violences domestiques, plusieurs spécialistes exposeront leurs réflexions au sujet d'outils d'évaluation de la dangerosité, de la gestion coordonnée des menaces et des questions juridiques et éthiques qui se posent dans le contexte des mesures de lutte contre les violences domestiques. Cette journée vise à présenter les différentes possibilités d'intervention interdisciplinaire dans les situations à risques. L'après-midi permettra aux professionnel.le.s du terrain d'échanger sur le travail en réseau par le biais de situations concrètes.



PROGRAMME

8h30 – 8h45

ACCUEIL

8h45 – 9h00

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Nicole Langenegger Roux, Responsable du Secrétariat à l'égalité et à la famille

Robert Steiner, Chef de la Police judiciaire, Commandant remplaçant, Police cantonale valaisanne

9h00 – 9h30

ENJEUX ÉTHIQUES ET JURIDIQUES ENTOURANT LA GESTION DES MENACES

Christophe Joris, Juge de district à Monthey

Eric Bonvin, Directeur général de l'Hôpital du Valais

9h30 – 10h00

LA GESTION DES MENACES DANS LE CONTEXTE DES VIOLENCES DOMESTIQUES – UN EXPOSÉ DU POINT DE VUE JURIDIQUE

Marianne Schwander, Dr. en droit, Professeure de droit à la Haute école spécialisée bernoise, Département de travail social, et chargée de cours à l'Université de Berne

10h00 – 10h30

LES VICTIMES ET AUTEUR.E.S DE VIOLENCES DOMESTIQUES DANS LA PROCÉDURE PÉNALE

Gwénaëlle Gattoni, Procureure à l'office central du Ministère public du canton du Valais

10h30 – 10h50

PAUSE

10h50 – 11h35

PRÉSENTATION DU SYSTÈME CANTONAL DE GESTION COORDONNÉE DES MENACES DU CANTON DE SOLEURE

Niklaus Büttiker, Chef de la division de la sécurité, Police cantonale de Soleure

Manuela Müller, Responsable de la gestion coordonnée des menaces, Police cantonale de Soleure

11h35 – 12h20

ÉVALUATION DE LA DANGÉROSITÉ SOUS L'ANGLE PARTICULIER DES SITUATIONS DE MENACES AIGÜES

Frank Urbaniok, Dr. en médecine, Chef du Service de psychiatrie-psychologie rattaché à l'office de l'exécution judiciaire du canton de Zürich

12h30 – 13h50

PAUSE DE MIDI

13h50 – 14h00

ALLOCUTION

Maurice Tornay, Chef du Département des finances et des institutions

14h00 – 14h30

« AVANT QUE DE TOUT PERDRE »

Court-métrage de Xavier Legrand, primé aux Césars et aux Oscars 2014

14h30 – 16h45

PRÉSENTATION DE SITUATIONS CONCRÈTES ET DES POSSIBILITÉS D'INTERVENTION

Un montant de 30 francs sera perçu sur facture pour le repas de midi.

Accès à l'IUKB : <http://www.iukb.ch/accueil/contact/index.html>

Traduction simultanée en français et en allemand.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU SECRÉTARIAT À L'ÉGALITÉ ET À LA FAMILLE JUSQU'AU 19 MARS 2015

Par téléphone : 027 606 21 20 Par fax : 027 606 21 27

Par e-mail : SEF-SGF@admin.vs.ch

Pour l'inscription, merci de fournir les informations suivantes :

Nom, prénom, institution, adresse, adresse e-mail et profession ou fonction

